

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Février 2021**

**Date de convocation : 20 février 2021**

**Lieu et heure de la réunion** : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

**Présents** : Noël VOISIN DIT LACROIX, Danièle MICHEL, Annie WILK, Gérard HERMANT, Karine MUSART, Jean Philippe LEVEQUE, Frédéric BOITEUX, Reine LE LUEL, Katia DAUTELLE, Anne Françoise VALLERY, Jérôme MALLET

**Absents excusés** :

**Désignation du secrétaire de séance** : Katia DAUTELLE

**1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 Janvier 2021**

Le conseil à l'unanimité des présents valide le compte rendu

**2 - Choix de l'entreprise pour réaliser le lot 1 du parc du Montier**

**Résultat de la consultation des entreprises :**

Altéra TP : 37 832,75 €  
Colas : 39 750,00 €  
La Marnaise : 45 418,50 €  
Eurovia : 59 975,64 €

Le conseil décide de retenir l'entreprise Altéra TP à l'unanimité des présents

**3 - Choix de l'entreprise pour réaliser le lot 2 (arborisation) du parc du Montier**

**Rappel des réponses obtenues**

Provost : pas de réponse  
Defontaine : 8 956,13 € HT hors table de pique-nique et 10 394 € avec les tables  
Prioux : 12 174,70 € HT  
France Environnement : 10 948,20 € HT

Le conseil décide de retenir l'entreprise Defontaine de Noirliu à l'unanimité des présents

**4 - Composition du bureau de l'association foncière**

Le maire informe le conseil qu'à chaque nouvelle mandature un nouveau bureau d'Association Foncière doit être installé. Pour ce faire, le conseil et l'ancien président de l'AF établissent une liste de candidats qu'ils soumettront à la préfecture

Propositions :

MOREAU Béatrice : proposée par chambre agriculture  
VALLREY Anne Françoise : proposée par chambre agriculture  
GEORGELET Jean François : proposé par chambre agriculture  
BOITEUX Laurent : proposé par chambre agriculture  
HERMANT Charles : proposé par chambre agriculture  
PANNET Claude : proposé par chambre agriculture  
GRASSET Eve : proposée par la mairie  
DELAVAL Corinne : proposée par la mairie  
DOMMANGET Éric : proposée par la mairie  
MICHEL Cyril : proposé par la mairie  
BOITEUX Frédéric : proposé par la mairie  
HERMANT Gerard : proposé par la mairie

#### **5- Avis du conseil sur le déploiement du parc éolien « Autour des Carrières » sur les communes de MARSON, VESIGNEUL et ST GERMAIN LA VILLE**

Présentation du parc par vidéo projection, sachant que chaque élu a eu le dossier numérisé en même temps que sa convocation au conseil.

Recueil des remarques :

Pas de refus d'un tel projet mais, si possible, repousser une éolienne d'une centaine de mètres (celle qui se situe proche de la D79)

Autre remarque, choisir la couleur grise au lieu du blanc pour une meilleure intégration dans le paysage

Votants : 9

2 élus sont concernés par une implantation possible sur leur propriété et, de ce fait, ne participent pas au vote

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Le conseil approuve et charge le maire d'informer la DREAL de cette décision

#### **6 - Taux de majoration des heures complémentaires**

10 % sur les 14 premières heures par semaine

25 % au-delà de 14 heures par semaine

Le conseil, à l'unanimité des présents, vote ces taux et charge le maire de les appliquer

#### **7 – Ouverture de crédits pour dépenses d'investissement**

Dans le but de pouvoir régler les factures d'investissement avant d'avoir voté le budget primitif 2021, le conseil autorise le maire à engager les dépenses en section d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

### **8- Point supplémentaire : participation financière à l'essai de revêtement sur le chemin d'AF menant aux silos dans le but de diminuer la production de poussière**

Le maire informe le conseil que, suite à la réunion d'AF du vendredi 19 février, l'AF va procéder à la mise en place d'une couche d'un revêtement bitumeux sur le chemin qui dessert les silos et débouche rue de la Coulonnerie.

Coût prévisionnel : 4 500 €,

Le conseil, compte tenu que ces travaux contribueront au confort des habitants (limitation des nuisances dues à la poussière) décide que la commune prendra en charge 50% de ce coût

Toutefois, si le montant des travaux évoluait à la hausse, la commune limite sa participation à 3 000 €

Un stop provisoire sera également posé à l'extrémité de ce chemin qui donne sur la rue de la Coulonnerie et un sur la rue de la Coulonnerie. Ces 2 stops sont à la charge de la commune

Les 2 stops seront mis en place de juin à septembre.

### **9 - Avancement des travaux en cours**

**Réfection des voiries abimées :** les travaux sont tributaires de la météo

**Carte communale :** l'enquête publique débute le 9 mars et se termine le 12 avril à 16h00

**Réfection d'une partie de la toiture de la maison « HUSSON » :** retard dû à une incompréhension entre la société DRIGET et la commune. Toujours en attente de l'entreprise

**Relocation ancien presbytère :** arrivée des nouveaux locataires le 19 Mars

### **10 - Informations et questions diverses**

- Vidange du château d'eau le 4 mars sans coupure

- La taxe d'habitation disparaît. Le conseil n'aura plus à voter ce taux pour le prochain budget. La compensation se fera de la manière suivante : le taux communal de la TFB (de 2017) sera additionné au taux de la TF du département. Si le total ne compense pas l'ancienne TH, il y a application d'un coefficient correcteur.

La commune ne devrait pas voir de baisse de ses dotations

Cette nouvelle règle limite le pouvoir des communes qui ne pourront plus réellement agir que sur 2 taux d'imposition, la TFB et la TFNB

Service Baguette box : à ce jour, dans la vallée, 49 box installées

**Prochain conseil le mardi 23 Février 2021 à 20 h 30 dans la salle du rez de chaussée de la Mairie**